

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----  
Séance du 18 février 2021 – 18h00

Délibération n°2021/11

Date de convocation : 09 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 72

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillets

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Cauillery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le 18 février à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis au Val du Riot de Caudry, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

**Étaient présents (55 titulaires et 7 suppléants) :**

BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, DUDANT Pierre-Henri, LOIGNON Laurent, MOEUR Sébastien (S), MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HERBIN Jacques (S), HENRIET Cécile (S), FORRIERES Daniel, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, HAPPE Laurent (S), LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

**Membres absents (14) :**

BACCOUT Fabrice, MÉRESSE DELSARTE Virginie, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, DOYER Claude, PELLETIER Gilles, BONIFACE Patrice, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, COULON Laurent, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis, DEFAUX Maurice, MÉLI Jérôme

**Membres ayant donné procuration (3) :**

SOUPLY Paul à DUDANT Pierre-Henri, BALÉDENT Matthieu à BRICOUT Frédéric, MAILLY Chantal à JUMEAUX Stéphane

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

**Délibération n°2021/11 : Portant présentation du contrat de ruralité**

Madame la Vice-Présidente présente le contrat de ruralité.

**Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la présentation concernant le contrat de ruralité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis, telle qu'annexée ci-dessous.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 23 février 2021 et de la publication le  
23 février 2021

Vu,

Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 23 février 2021

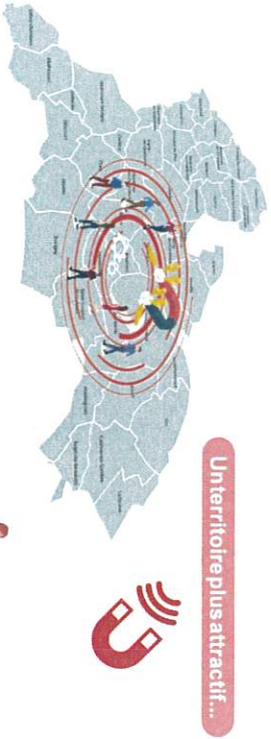
Le Président de séance,  
Maire du CATÉAU-CAMBRÉSIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 -- 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*

Annexe 2021/11 : Contrat de ruralité



PROJET  
 CONTRAT DE RURALITÉ

ÉDITORIAL

Ce document dédié au projet de ruralité marque la volonté des élus du Caudrèsis et du Catésis d'engager une réflexion collective et prospective pour aller vers le meilleur scénario possible de développement de notre territoire.

L'une des difficultés dans l'élaboration d'un projet de ruralité est de s'extraire du quotidien et de voir ce qui pourra demain, avoir des retombées économiques, sociales, humaines et touristiques pour la CAZC et ses habitants.

Pour cela une démarche de concertation avec les élus a été menée pour identifier les enjeux d'aujourd'hui et de demain. De cette réflexion en ressort 3 enjeux majeurs relatifs à plus de solidarité (accès aux services, vieillissement, logement ...), plus d'attractivité (santé, tourisme...) plus durable (transition écologique ...).

Ce contrat de ruralité pourrait dans une prochaine étape être une assise d'un contrat de territoire en coordonnant l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et associatifs.

Nous devons appréhender le chantier qui s'ouvre à nous maintenant, en nous obligeant à rompre avec la peur des idées nouvelles et en continuant de faire vivre et de développer notre territoire avec enthousiasme.

Les oubliés

Devant le portail vert de son école primaire  
 Toujours la même émotion se réveille en la me  
 On sait qu' / est inutile

Il pleure la terrance à la rentrée l'uzum  
 De ses deux dernières classes  
 Il partit tout cet le manque d'attendit  
 Mais en son bon s'apaise

Régien. On est les oubliés  
 La campagne, les parnés  
 Les top ou de Paris  
 Les cabot d'êtres sochis

A vouloir rogner les cantons d'a côté en 30 élives  
 par sa le  
 Cete même philosophie qui transforme le pays en un  
 Ça lui / aas suffi qu'on ne plus d'élèves  
 Que les relations se fissent la maie  
 Y a plus personne en ville, y'a que es banniers qui  
 Brient dans la ma principale

Foltran  
 Qui / est tiré le patelin avec tous ces fondis points  
 Qui / est tiré le patelin dans les criés ces marinos  
 Même la pille bouillenger se demande c'qui elle va  
 faire

De ses bon-becs qui colent  
 Même a vous ne c'en lasse elle a pour, ça l'angaise  
 Ce bannier dans école

Foltran  
 Quand dans les plus rations sochies coucous du  
 Les délégués ont les collines  
 Y a des gars sur / terrain, de la coie pain es mains

Ouon prie pour des sou-siffes  
 Ceux qui terront les écoles, les dravates du col  
 Soient tout sonner de cour  
 Ce qui l'arrivent de ce qui de près  
 Un enfant dans les yeux

Foltran  
 On est troisième courru  
 Demie e part du gibus  
 La campagne, les pa armés

On est les oubliés  
 Devant le portail vert de son école primaire  
 Y a des gars sur / terrain, de la coie pain es mains  
 Toute sa vie, des gamins  
 Leur consulaire un tendemain  
 Il doit tourner la page  
 On est les oubliés

Partenaires : Gauvain Thibaut Sers

-  **Laurence RINES**  
 Vice-Présidente en charge  
 du tourisme et de la mobilité  
 Mère de Montoy
-  **Serge SIMÉON**  
 Président de la CAZC  
 Mère du Cereau-Cis  
 Conseiller Régional Délégué
-  **Jacques OLIVIER**  
 Vice-Président en charge  
 du transport de la mobilité, du  
 foncier et du crématolium  
 Mère de Bony

## SOMMAIRE



### AVANT-PROPOS - CONTEXTE



### AVANT-PROPOS - CONTEXTE

Page 4 à 9



### LE TERRITOIRE

- 1 - Les plateaux Cambrésiens
- 2 - Un peu d'histoire
- 3 - Les voies de circulation
- 4 - Villages et Bourgs

Page 10  
Page 14  
Page 16  
Page 20



### DIAGNOSTIC TERRITORIAL

#### PHASE 1

- 1 - Localisation - Peuplement - accessibilité
- 2 - Une situation sociale préoccupante
- 3 - Les secteurs d'activité majoritairement représentés
- 4 - Les équipements et les services
- 5 - Un lien social qui évolue
- 6 - L'habitat et son Plan Local
- 7 - La santé et les équipements sanitaires

Page 22  
Page 30  
Page 34  
Page 36  
Page 42  
Page 42  
Page 45



### ENJEUX ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

#### PHASE 2

- 1 - L'accès aux services publics, marchands et aux soins
- 2 - Revitaliser les bourgs-centres et renforcer les centralités
- 3 - L'attractivité du territoire
- 4 - Les mobilités
- 5 - La transition technologique et énergétique
- 6 - La cohésion sociale

Page 49  
Page 57  
Page 60  
Page 64  
Page 68  
Page 72



### LES PROJETS COMMUNAUX

#### PHASE 3

- 1 - Les fiches actions

Page 76

#### Introduction

Contrairement aux idées reçues, l'espace rural n'est plus aujourd'hui globalement concerné par l'exode de ses habitants. Depuis la fin des années 70, le mouvement de départ des campagnes vers les villes s'est inversé, si bien que les soldes migratoires sont aujourd'hui favorables aux communes rurales dans leur ensemble.

Bien évidemment, ce mouvement de repeuplement de l'espace rural est inégalement réparti. Il se fait pour l'essentiel par le phénomène de périurbanisation, qui voit des citadins, généralement de jeunes couples, s'installer en périphérie des villes, où le foncier est plus accessible, tout en continuant à travailler en zone urbaine. La démographie rurale est ainsi largement dépendante des dynamiques urbaines, les communes rurales en croissance formant des aérolopes autour des principales agglomérations.

D'autres flux migratoires, liés notamment à la retraite, viennent renforcer la démographie des espaces ruraux. Là encore, les communes rurales en bénéficient plus ou moins selon leur localisation. Les installations de retraités obéissent grosso modo à deux phénomènes qui se combinent. D'une part, certains retraités font le choix du retour au pays. Ces jeunes retraités cherchent à s'installer dans leur région d'origine, après avoir conduit leur carrière professionnelle sous d'autres cieux. Parfois, ils vont réinvestir une maison de famille, qui aura servi entre-temps de résidence secondaire.

D'autre part, on note une tendance à aller vers le sud, vers les espaces touristiques, littoraux et ensoleillés. Ces flux de retraités ne s'installent pas de manière égale dans toutes les communes. Le niveau de services préexistant et la commodité d'accès constituent des avantages indéniables.

Avec l'âge et les problèmes de dépendance qui se manifestent, les personnes âgées vont se rapprocher des pôles de services, au profit par exemple des chefs-lieux de cantons.

Ce phénomène de concentration autour des principaux bourgs ne concerne pas que les personnes âgées. Certains jeunes couples font également ce choix, pour des raisons similaires au niveau de services, la proximité et la gamme plus étendue des commerces et des services, mais aussi des écoles (jusqu'au collège pour le chef-lieu de canton), les facilités de garde des enfants, voire, dans certains endroits, la disponibilité de logements locaux pour les jeunes ménages, qui peuvent de ce fait quitter les villages les plus isolés.

Le phénomène de vieillissement des populations rurales est ainsi conforté dans de nombreux espaces ruraux, soit par le départ des plus jeunes, pour leurs études tout d'abord, puis pour fonder un foyer et commencer leur vie professionnelle, soit par l'arrivée de personnes retraitées. Ce vieillissement est certes largement conté, à proximité des agglomérations, par la périurbanisation qui ramène de jeunes ménages au village. Dans les autres espaces, plus isolés, on peut rencontrer quelques cas de retour au pays, dans lesquels un jeune vient tenter sa chance.

Au total, l'implantation de nouvelles populations concerne la plupart des zones rurales françaises, même si les populations en question diffèrent dans leurs caractéristiques d'une région à l'autre, voire d'une commune à l'autre.



AVANT-PROPOS - CONTEXTE

AVANT-PROPOS - CONTEXTE

### L'accroissement des attentes

Ce renversement démographique, avec l'arrivée dans les communes rurales de nouvelles populations, n'est pas sans effet sur la conduite des affaires locales. Les nouveaux arrivants ont dans certains cas choisi un cadre de vie, l'espace, la tranquillité de la campagne, vus comme plus favorables à l'épanouissement de la famille et notamment des enfants que des espaces urbains associés à de multiples nuisances (pollution, bruit, violence, stress...). D'autres n'ont fait ce choix que par défaut, parce qu'ils y ont trouvé un logement à un prix abordable, alors que la propriété leur était inaccessible en ville. Dans tous les cas, ces urbains arrivant à la campagne gardent leurs exigences en matière de services.

Les élus ruraux se trouvent ainsi sommés de répondre à des attentes qui ne s'expriment pas sous cette forme dans leurs communes, attentes purement et simplement décalquées des niveaux de services disponibles en ville. Certains communes ont du mal à les prendre en compte, car elles contrastent avec leurs habitudes et, d'une certaine manière, avec leur conception de la vie rurale. D'autres ont compris le changement en cours, et s'efforcent de l'accompagner.

Certains, vont même en faire une stratégie de développement, en décidant de mettre en place de façon volontariste des services susceptibles d'attirer et de satisfaire de nouvelles populations. L'accent est ainsi mis sur les services à la petite enfance (crèches, garderies) ou sur la programmation et l'organisation d'activités sportives et culturelles, pour les enfants comme pour les adultes. Le niveau d'équipement doit suivre, notamment dans les domaines sportifs et culturels : du traditionnel stade de football au terrain de skateboard, de la salle de gymnastique aux sentiers de promenade, de la salle de réunion à la salle de spectacles ou au



### Vers une modification des pratiques

Cette très forte montée des attentes voire des exigences de la population peut s'expliquer, comme on vient de le faire, par l'arrivée de nouveaux résidents et par l'importation d'un mode de vie urbain. Elle peut également être rattachée à une évolution plus générale des rapports des résidents à l'action publique, caractérisée par le consumérisme. « **Je ressens, depuis quelques années, des exigences et des attentes de plus en plus importantes des administrés** ». Il y a une dérive sur le droit à disposer d'un tas de services. Cela est ressenti aussi par les pompiers ou par d'autres intervenants. Par exemple, quand il y avait un orage et que les caves étaient inondées, les gens pestaient et nettoyaient leurs caves... Aujourd'hui, ils appellent tout de suite en mairie : « **Nous exigeons que vous fassiez quelque chose...** » Il y a comme une dérive consummatrice.

Cette manière de faire vient profondément modifier la conception que les élus municipaux ont de leur rôle. « En plus, les remerciements ne sont pas garantis. Face à des administrés consommateurs, le risque est fort de décevoir ». Parfois, l'arrivée de populations extérieures oblige le maire à s'investir, à apporter des services à la population.

Cette évolution est dououreusement ressentie par de nombreux élus, qui y voient un appauvrissement de leur fonction, ramenée à la gestion de services sur un quasi-marché. Le cri du cœur d'un élu en témoigne, il formule ainsi la manière dont il rêve la fonction d'élu municipal dix ans : « Les habitants nous considèrent comme leurs représentants, pas comme leurs serveurs ».

L'évolution de la sociologie des campagnes peut encore être caractérisée par quelques traits généraux qui affectent à la fois les attentes exprimées et les conditions d'exercice des fonctions électorales locales. Deux éléments majeurs peuvent être soulignés : l'évolution du niveau général de formation et l'accroissement de la mobilité des individus. Sans que l'on en mesure encore précisément les effets, ces évolutions sont susceptibles d'influencer une modification des pratiques locales, notamment en ce qui concerne l'information et l'engagement des résidents.

### L'évolution du niveau de formation

Malgré quelques polémiques sporadiques, l'élevation générale du niveau de formation des Français ne peut être contestée. Deux effets, locaux pourraient en découler. En premier lieu, le cercle des personnes susceptibles de s'impliquer, à des titres divers, dans l'action locale s'élargit. Cela ne concerne pas que les élus, mais également toutes les formes d'association, des plus traditionnelles (associations sportives, culturelles, syndicales...) aux plus sporadiques (associations de défense surrissant pour s'opposer à un projet local). La vitalité de la vie associative, dans de nombreuses communes, est un signe de cette propension de certains résidents à la mobilisation locale.

En second lieu, le rapport entre les responsables locaux (élus, responsables associatifs ou socio-professionnels...) et la population est aussi susceptible d'évoluer. Cela peut se traduire par des relations plus égalitaires. La compréhension des phénomènes, des problèmes, des solutions techniques proposées, n'est plus l'appanage de quelques spécialistes. Les actions engagées peuvent être, dans une certaine mesure,



AVANT-PROPOS - CONTEXTE

AVANT-PROPOS - CONTEXTE



appropriées, discutées et critiquées par un grand nombre de personnes. Certes, cela ne garantit pas la sérénité des débats, ni a fortiori la tranquillité du décideur ; du moins peut-on en attendre une plus grande transparence des processus de décision, et une meilleure maturation des actions engagées, de ce fait mieux motivées et adaptées.

Le CREDOC a lancé une enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français afin de mieux cerner ou comprendre cette évolution. Globalement, le profil, le lieu de vie et les opinions des personnes varient en fonction des attentes exprimées sur l'action publique locale.

Appartenance que les nouvelles technologies de l'information et de la communication provoquent une amélioration considérable de l'accès à l'information. Une proportion de plus en plus grande de la population va accéder à des sources d'information elles-mêmes de plus en plus variées et complètes. Cette révolution est encore largement à venir, mais l'information et l'accès à l'internet devraient ainsi provoquer un nivellement des accès à l'information (dès lors, certes, que celle-ci sera rendue disponible) et amplifier la capacité de contre-expertise de groupes de citoyens organisés.

**La mobilité des individus**

Un autre domaine de changement concerne la mobilité des individus. Avec l'amélioration du réseau routier, de nombreux espaces ruraux deviennent plus facilement accessibles. La situation est certes plus contrastée en ce qui concerne les transports collectifs. Mais l'usage des transports est assez différencié en fonction de l'âge des individus. A tous les âges de la vie, il est normal de se déplacer.

Avec la scolarité, les jeunes prennent l'habitude d'aller plus loin, de l'école parfois au village voisin, au collège, au lycée puis à l'université.

Le tableau, ci-après, résume les principaux résultats plus particulièrement ceux qui concernent les personnes vivant en milieu rural.



PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE	CARACTERISTIQUES DU LIEU DE VIE	OPINIONS ET ASPIRATIONS	ACTIONS PRIORITAIRES DES POUVOIRS PUBLICS
Homme/Femme	Communes isolées en dehors de l'influence d'un grand pôle	Pense que son territoire est en crise et délaisse des pouvoirs publics. Souhaiterait que ceux-ci interviennent pour réduire les inégalités d'accès à l'emploi, valoriser la famille.	Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises
Inactifs (dont étudiants)	Rural et espaces péri-urbains	Ne pense pas que son territoire est en crise, pense que les pouvoirs publics doivent assurer à tous de réaliser ses projets là où ils vivent, pense cependant qu'il serait plus facile de réaliser ses projets de vie ailleurs.	Améliorer les transports publics
Retraités, (70 ans et plus, non diplômé)	Rural, communes isolées en dehors de l'influence d'un grand pôle	Souhaite que les pouvoirs publics interviennent pour réduire les inégalités d'accès aux soins médicaux, ne souhaite pas démenager. Pense que son territoire est en crise et délaisse des pouvoirs publics.	Améliorer l'offre de santé
Moins de 40 ans, en emploi ou étudiant, diplômé du supérieur, cadre ou employé	Tout sauf les grands pôles urbains	Valorise les amis, pense qu'il serait plus facile de réaliser ses projets de vie ailleurs, aimerait déménager.	Construire davantage d'équipement de loisirs et de culture
Retraités (70 ans et plus)	Ne souhaite pas déménager.	Augmenter l'offre de commerces	
Bas revenus, chômeurs, au foyer, ouvriers, moins de 25 ans, peu ou pas diplômé	Pense que son territoire est en crise et délaisse des pouvoirs publics, insatisfait de son cadre de vie.	Améliorer l'offre de services publics : mairie, CAF, Pôle emploi, ...	
Homme, moins de 25 ans, en emploi	Valorise fortement la vie professionnelle, la famille, les amis. Pense que les pouvoirs publics doivent lutter prioritairement contre les inégalités d'accès aux services courants.	Améliorer les réseaux de téléphonie mobile et internet	

**En conclusion, l'élevation des niveaux de formation, la mobilité des habitants et les manifestations d'intérêts des nouveaux résidents pour l'action locale apportent un élargissement des points de vue. Les propositions deviennent de nos jours intellectuellement et culturellement plus élaborées.**



**AVANT-PROPOS - CONTEXTE**



Sur notre territoire, beaucoup d'actions ont été menées depuis des années pour répondre aux besoins des usagers (Petite enfance, contrat local de santé, brigades, déchèteries, espaces nautiques, crématorium, animations scolaires...)

Toutes ces réalisations ont permis aujourd'hui de faire un pas en avant :

- en termes de structuration des différents acteurs dans différents domaines (agriculture, tourisme, habitat, sports, loisirs...);
- en termes de réseaux (culture, mutualisation...);
- sur la prise en compte de l'environnement dans les actions (énergies renouvelables, trame verte et bleue, réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc.);

Avec ces nouveaux projets, le territoire se développera en se structurant dans la solidarité territoriale, la durabilité et la cohérence.

Voilà trois axes à ne pas négliger pour une égalité et une répartition correcte des services apportant ainsi un mieux vivre à nos habitants.

**Complément d'analyse du CREDOC**

Le sentiment d'être dans un lieu délaissé par les pouvoirs publics semble se nourrir pour partie de l'absence ou de l'insuffisance des équipements dits intermédiaires (poules-jeûnerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, gare, bassin de natation,...). Plus d'un tiers des personnes qui résident dans une commune au sein de laquelle aucun équipement intermédiaire n'est disponible ont le sentiment que leur territoire est délaissé par la puissance publique, contre moins d'un quart de ceux qui ont sur leur commune au moins 15 des 34 équipements intermédiaires répertoriés.

« **Bénéficier d'un meilleur cadre de vie** » est le premier motif de projection dans un dévancement. Le cadre de vie est, nous l'avons vu un domaine important dans la vie des Français. Il rest donc pas surprenant de retrouver la recherche d'un meilleur cadre de vie comme premier motif de dévancement. Pres de la moitié des personnes qui souhaitent dévancement, quels que soient leur profil, citent cet item en première ou seconde position parmi une liste de 10 items proposés.

Les 60 ans et plus le citent nettement plus souvent que les plus jeunes (31% des 60 ans et plus contre 18% des moins de 25 ans qui souhaitent dévancement), ainsi que les résidents de l'agglomération parisienne (57% contre 36% des habitants des zones rurales qui aimeraient dévancement).



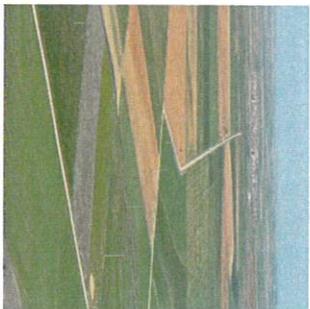
**LE TERRITOIRE**

**1. Les plateaux cambésiens, aspect physique**

Les plateaux cambésiens constituent sans conteste la région la moins boisée du Nord — Pas-de-Calais (le Cambésis a un taux de boisement de 2% environ). Le plateau à rols (rivières) du Sud Cambésis est également parsemé de boisements généralement de plus petite taille.

On peut schématiser les habitats naturels en quatre sous-ensembles principaux : le système des cultures en openfield, les taus et les accotements des chemins d'exploitation et des voies de communication, les boisements épars et la végétation des prairies pâturées.

Sur notre territoire, c'est le paysage de l'openfield par excellence qui domine les écosystèmes.



Le système des cultures en openfield est pauvre en habitats naturels et semi-naturels puisqu'il est occupé en grande partie par des cultures céréalières et des plantes sarclées. Les amendements et traitements importants, de même que les remaniements incessants dont ils font l'objet, réduisent considérablement leur intérêt biologique et écologique. De ce fait, le cortège des plantes indigènes, adventices

elles. Tout le paysage a été transformé pour optimiser le travail de la terre et laisser libre cours à une agriculture intensive. Les cultures industrielles dominent totalement le paysage. Les aménagements agricoles dédiés (silos, hangars, dépts divers) contribuent également à prouver que tout l'espace appartient à l'agriculture.

Toutefois, quelques espèces animales, bien particulières ont su s'adapter à ces conditions très dures de type steppique. Ainsi, les busards sont des rapaces qui occupaient autrefois des milieux naturels (landes, marais,...) aujourd'hui quasiment disparus. Ils ont notamment réussi à s'adapter depuis quelques décennies à ces écosystèmes artificiels secondaires dont la structure de végétation (stratè herbacée dense) leur sert de biotope de substitution.

Les espaces laissés aux habitats naturels ainsi qu'à la fore et à la faune sauvages se limitent la plupart du temps aux formations herpaciées le long des accotements des voies ferrées, des routes et des chemins agricoles (bermes et talus). En complément, des couronnes partielles de prairies pâturées entourées de haies basses discontinues ceinturent les villages.



LE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE



C'est sur une large bande de 20 kilomètres environ, du sud-est entre Le Cateau et Cambrai de part et d'autre de la départementale 643 que s'étend l'entité des grands plateaux.

Les paysages sont, marqués par les petites vallées affluentes de l'Escaut (L'Erclin, la Selle qui naissent sur les plateaux et se poursuivent vers le Nord pour y devenir de « véritables » vallées. Sur le plateau cambrésien, elles constituent des entailles assez profondes, pas encore qui donnent à ces plateaux un relief spécifique. La toponymie utilise ici le terme de « rôt ».

Les talus et accotements, peuvent constituer des refuges non négligeables pour la faune et la flore. L'un des paramètres importants est leur dénivellation : en effet, leur taille, d'une part, les protège des apports (engrais et pesticides) agricoles, voisins et, d'autre part, favorise la percolation de l'eau et des éléments minéraux conduisant ainsi, à un équilibre dynamique de la végétation du milieu.

On peut parfois y trouver des pelouses et des outèts à affinité calcicole avec tout un cortège d'insectes et d'Oiseaux associés. Ces pelouses-outèts sont dominées par des plantes mésotrophes calcicoles. Des plantes plus rares et menacées, comme le Panicaut d'ampère ou Chardon roulant, subsistent localement.

Certains talus, peu ou rarement fauchés, possèdent une végétation ligneuse. On les appelle alors des rideaux.

Par exception, quelques grands boisements ont été conservés dans la partie occidentale du Cambrésis pour des raisons historiques (maintien de zones de chasse, grandes

propriétés foncières issues du Moyen-Âge ...) ou économiques (pentès fortes ou sols peu productifs).

C'est essentiellement vers le Sud, qu'il faut noter la présence assez régulière de petits bois aux formes géométriques dont le bois du Gard est le plus significatif.

On retrouve, en bordure de l'Avesnois, de l'autre côté de Le Cateau les parcelles en prairies entourées de haies, proches du bocage de l'Avesnois. Sur ce secteur, la production laitière et de viande complète cette structure de paysage.

Un élément structurant de cette entité du plateau cambrésien réside dans le maillage routier au départ de Cambrai, avec sa structure radiale en étoile vers Le Cateau, Bohain ou Solesmes. Alors que les grandes voies larges, comme la RD 643, offrent une vision peu valorisante de ces paysages, le réseau secondaire qui relie tous les villages entre eux est enrichi par les pavés qui parfois constituent encore les voies et surtout par les talus qui les bordent.

La découverte de cette entité peut utilement emprunter la ligne de train qui joint Cambrai à Bohain en passant par... Caudry. Mais surtout, il faut recommander chaudement de quitter les grands axes pour emprunter les petites routes qui permettent d'entrer dans l'intimité de ces plateaux tout en accroissant, par une certaine solitude, l'impression d'immensité qu'ils procurent.

Le boisement sur le plateau cambrésien est trop souvent assimilé à un plateau un et invariablement plat. C'est en fait, un territoire où la mer, en se retirant et sans l'effet de l'érosion éolienne et hydrique, a laissé un paysage d'ondulations.

de vagues douces, dont les vastes champs épousent les formes.

La présence de boisements divers joue un rôle de premier ordre dans la mise en valeur de ce relief apaisant. Le Cambrésis n'est plus, depuis la fin de l'époque romaine, un pays de forêts. Et de fait, c'est par touches et par lignes, précises, savantes, que les boisements façonnent et animent ce paysage.



A l'horizon, la présence de longs rubans vert sombre, signale l'encaissement des grandes vallées. Les boisements, concentrés en rupture de pente ou au fond des vallées peu profondes, constituent des points de repère importants.

Il n'est pas un rôt que quelque bande boisée de saule, de frêne ou de peuplier ne vienne marquer, dessinant une ligne d'ombres sur la page blanche du plateau, traçant quelque figure aux élancements élégants.



Ailleurs les boisements, sur des buttes de sol ingrat, ponctuent l'étendue, sous forme de bosquets et de boqueteaux aux formes rondes, exprimant une sorte de « poésie de la dispersion ».

Tous ces boisements, par leur densité, forment un fond sur lequel les ondulations des champs, le relief du plateau, se font plus sensibles.





LE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE



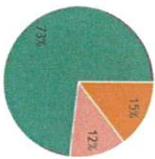
L'occupation des sols :

CA du Caudrésis-Catésis



Les boisements :

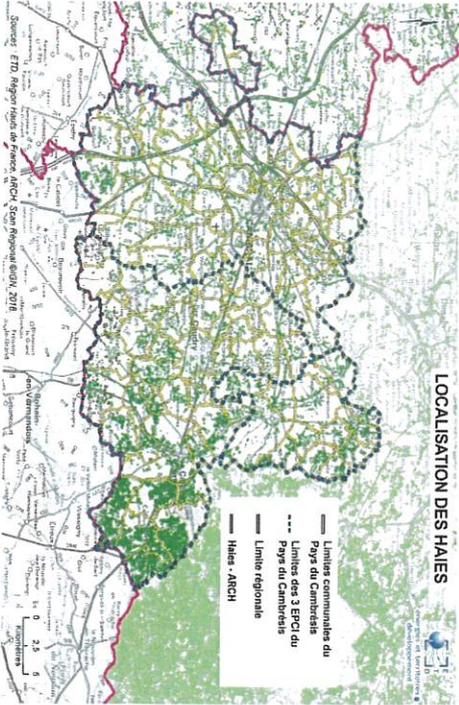
CA du Caudrésis-Catésis



- Cultures
- Epaves artificielles
- Epaves verts
- Forêts
- Milieux humides
- Prairies

- Conifères
- Feuillus
- Epaves artificielles

LOCALISATION DES HAIES

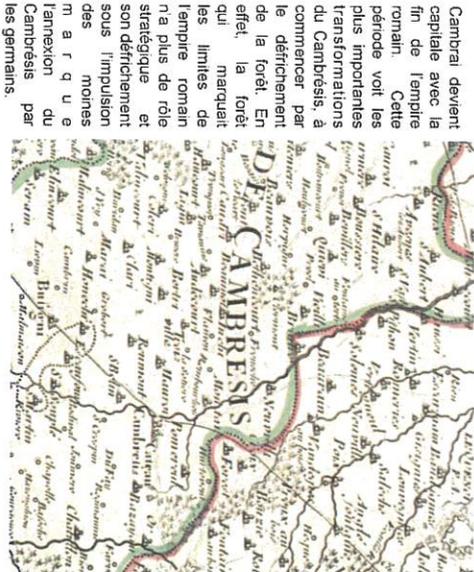


- Limite communale du Pays du Caudrésis
- Limite des 3 ESCU du Pays du Caudrésis
- Limite régionale
- Haies - ARCI

Nous avons des défis à relever. Le tourisme vert présente de réelles opportunités en termes d'appui à l'économie locale et à la valorisation du territoire. Nous disposons d'une grande variété de paysage et de patrimoines spécifiques et originaux.

2. Un peu d'histoire...

À l'époque romaine, Cambrai fut un carrefour routier entre les grandes voies militaires venant des vallées du Rhone, de la Saône et de l'Oise, vers les garnisons frontalières des bords du Rhin, de la Manche et de l'Angleterre. C'est à son statut d'évêché que Cambrai doit son grand développement ultérieur.

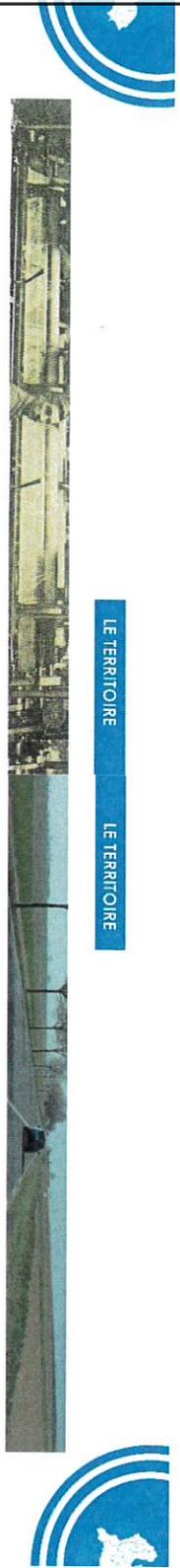


À la Révolution, l'évêché possédait 90% des terres du Cambrésis. La nécessité de contrôler un tel territoire explique l'existence du réseau routier concentrique qui a Cambrai pour centre.

Ce réseau est bâti sur des voies de grandes dessertes, radiales, qui relient la ville à

Saint-Quentin, Péronne, Bapaume, Arras, Douai, Valenciennes, Baye, Le Cateau-Cambrésis, Bohain-en-Vermandois. Il assure ainsi les échanges entre ces grands centres. En outre, un cheminier secondaire en spirale facilitait la perception de la dime à partir du centre épiscopal. Il reposait sur l'organisation des villages, régulièrement espacés de 3 à 4 km, sur une surface circulaire de 15 km de rayon. Ce réseau demeure encore la découverte du Cambrésis.

Bapaume au sud d'Arras et le Cateau à l'Est de Cambrai connaissent également une origine très ancienne. Toutes deux situées sur des voies romaines conduisant à Baye, ces villes de marche agricoles ont connu au XIX<sup>e</sup> siècle un



LE TERRITOIRE

essor industriel. Aujourd'hui, le développement urbain reste faible pour ces deux villes et la carte touristique se développe autour des épisodes militaires à Dapurne et du Musée Matisse à Le Calteau-Cambrestis.

Le plateau cambrestien se singularise par le réseau dense des villes et des villages, au sein duquel s'organise le bassin dentellier, fondé sur le travail à domicile. Des villes comme Solesmes et Caudry et dans une moindre mesure, tous les villages environnants bénéficient du développement du textile à partir des années 1840-1850 (« l'or blanc »).

« Capitale du tulle », Caudry passe de 2 000 habitants en 1800, à 13 000 en 1910 et plus récemment 15 000. La dynastie patronale fondée par Auguste et Charles Seydoux au début du XIXe siècle, a développé l'industrie textile lainière (filature et tissage) au Calteau-Cambrestis en dominant l'histoire de la ville sur les plans économique, politique et social. A Villers-Outréaux, on recensait (au début du siècle dernier) plus de 800 machines à broder pantographe, plus d'un millier de métiers à bras et 150 métiers avec Jacquard.

Comme toujours le développement industriel génère une croissance urbaine, qui s'organise à l'époque entre la route reliant Cambrai au Calteau et la gare implantée plus au Sud. Ce développement urbain, reste raisonnable au profit d'une véritable



diffusion dans tous les villages environnants.

D'origine locale, le lin servant de matière première à la fabrication du textile, se travaille sur place. Les maisons de tissage apparaissent au cœur des villages ruraux, alternant avec la ferme traditionnelle de l'agriculteur, la maison ouverte de l'employé des filatures, les maisons des « tulleistes » plus travaillées et la maison notable du médecin ou du cadre dirigeant.

Cette particularité locale contribue largement à « la contradiction » du sentiment urbain. Autour de ces très rares villes marchandes et industrielles, de véritables réseaux de villages se sont organisés très concentrés (quasiement sans écart), ils sont réparés géométriquement, à équidistance les uns des autres. Ils dessinent à une échelle locale, un développement en étoile, très lisible à Cambrai et à Le Calteau-Cis, mais aussi dans la plupart des villages reliés aux voisins par un réseau très dense de voies de tous types : voies routières, voies ferrées (parfois ou souvent désaffectées), voies pavées, chemins agricoles.

Cette occupation « quasi mathématique » du territoire ignore d'ailleurs totalement le relief, au profit d'implantations plus d'ordres de vallée, mais également au sommet d'une butée, renforçant encore ce jeu d'équilibre entre les espaces bâtis et ceux non bâtis. De plus, la reconstruction après les guerres a accentué cette occupation « systématique » du territoire, offrant un paysage urbain renouvelé.

**3. Les voies de circulation :**

**a) Les routes :**

Les grandes voies de liaisons départementales ne possèdent guère un vocabulaire d'accompagnement riche et varié. Souvent très larges, ces voies sont dévolues à la circulation à vitesse moyenne : 80 km/h (avec des zones à 50 km/h).

Seuls les villages offrent une ponctuation sur le parcours. Les carrefours sont aménagés de larges zébras ou de petits terre-pleins permettant de les dépasser sans ralentir. Souvent rectilignes, larges, aux accotements monotones et désinvoltes, indifférents aux paysages qu'elles traversent- ce qui peut être considéré comme l'essence même de ces routes - les grandes voies de circulation s'offrent comme de longs rubans sécuritaires, mais sans âme.

Les villages entièrement situés sur les « ex-nationales » sont rares.

Il est ainsi fréquent de n'observer au bord de ces grands axes qu'une partie du village. Les départementales et chemins vicinaux reliant les villages les uns aux autres, ne présentent pas le même profil. Ils se faufilent sur le plateau avec une souplesse remarquable, tantôt encadrés entre deux talus emherbés, tantôt dominant le paysage. Leurs courbes molles s'allient à la campagne, si bien que l'on gravit une côte comme on prend un virage : en douceur. Les chemins et sentiers ruraux étant plus ou moins inaccessibles, ces routes concentrent l'essentiel de la dimension « découverte touristique » du Cambrestis. S'y arrêter n'est pourtant guère commode !





LE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE

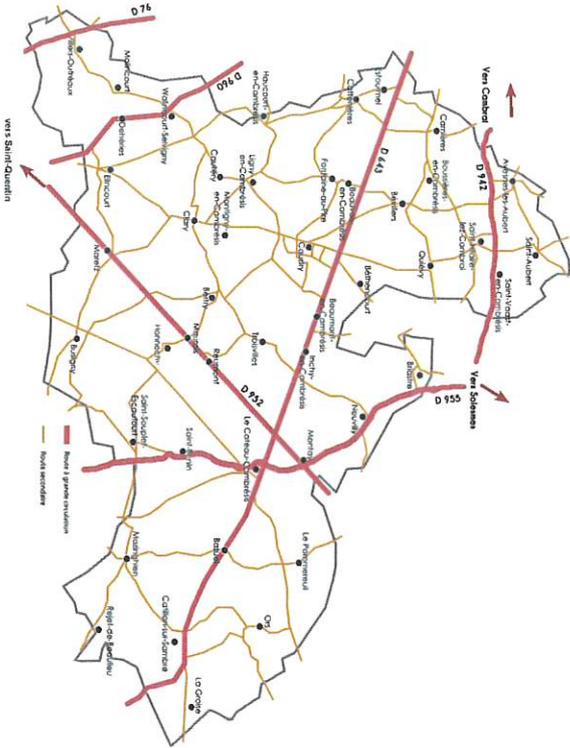


### b) Les chemins :

L'enjeu porté par les voies de circulations moyennes et grandes, est double : permettre aux usagers un déplacement confortable en toute sécurité ainsi qu'une appréhension et une découverte des paysages traversés. Si le premier attendu semble bien étudié, le second fait encore défaut, en particulier pour les grandes voies de circulation.

Pourtant, des plantations récentes ici et là témoignent de la volonté d'améliorer la qualité de ce réseau. Il est aujourd'hui nécessaire de rassembler les volontés encore éparpillées afin qu'une politique globale puisse voir le jour.

### Réseau routier de la CAZC :



Le plateau cambriésien est le territoire du vide, de l'immanité. La diversité des aplats de couleurs, d'un champ à l'autre, d'une saison à l'autre, la ponctuation de l'étendue par les bois et les bourgs, l'ondulation souple du sol, tout cela renforce que fort peu l'image bien ancrée dans nos imaginaires d'une uniformité que certains qualifient de monotone, d'autres d'océanique.

Or, pouvoir cheminer sur le plateau, c'est le vivre physiquement, découvrir que, loin d'être une étendue inanimée, il constitue un paysage en plein, chargé d'odeurs, du bruit du vent, des tentes des saisons, etc.

Le chemin rural est une simple ligne que la végétation recouvre dès que les roues des tracteurs ne viennent plus en creuser les profondes ornières. Si le chemin rural est le lieu d'une intimité intimiste avec l'espace du plateau, il n'en demeure pas moins menacé chaque année de disparition.





LE TERRITOIRE

LE TERRITOIRE



Les rideaux de pelouse calcicole servent de talus aux chemins et aux petites routes. Ainsi, les voies s'inscrivent dans un projet global de lutte contre l'érosion. D'autre part, elles prennent position par rapport au relief du plateau, par la présence du talus : effet de corniche, de chemin creux, etc.



Enfin, le talus rend le chemin et la route visibles dans le paysage. Il dessine une ligne herbeuse, soulignée par les plantes sauvages, souvent hautes, qui s'installent entre la chaussée et le champ. Combinée à la ligne des cours d'eau, cette ligne dessine le paysage, l'orienté, le sous-tend.



À l'inverse, les chemins ruraux, qui peuvent permettre une découverte sensible du plateau, de ses textures, sont peu ou pas accessibles. Ce sont de plus des espaces subtils, dont la beauté et l'efficacité dans le paysage dépendent largement de leur étroitesse et de leur aspect impénétrable.

Leur élargissement, en vue d'accroître leur accessibilité, risque de les défigurer. Voués à l'exploitation agricole et à l'accès d'engins, ils ne peuvent assurer une découverte aisée du plateau.

#### 4. Villages et bourgs :

Tout comme les bois et l'horizon dense des vallées, les villages et les bourgs du Cambrésis se posent comme des masses aux contours bien lisibles. Structurés par la trame viaire et un parcellaire géométrique, fortement agglomérés, minéraux et dominés par une architecture de brique sacrifiant peu aux sophistications, les bourgs constituent une entité aux typologies aisément repérables et souvent décrites. Ils ponctuent le paysage, imprimant un repère fort tantôt dans un creux, tantôt sur une bosse, comme de solides navires balottés au gré des vagues.



L'entrée dans le bourg est parfaitement marquée par l'effet de porte que constitue le cadrage par les hauts talus enherbés des principales routes d'accès. Les façades des premières maisons achèvent d'encadrer l'entrée, plus ou moins symétriquement.



L'espace de la rue est marqué par le rythme des pignons, dominants du fait de la fréquente orientation des bâtisses perpendiculairement à la voie.

Ce dispositif est particulièrement sensible au niveau de la rue principale, dont la largeur engendre une profonde perspective.

Les façades sont séparées les unes des autres par des espacements plus ou moins larges correspondant à des venelles ou, dans les bourgs les plus ruraux, à la largeur de la cour des fermettes. Ce dispositif crée une tension très forte dans le cadre bâti.

Quant aux jardins et aux potagers, que l'on peut observer en « islère » du village, ils sont invisibles au cœur du bourg.



LE TERRITOIRE



La plupart des villages sont installés au bord d'un rot, cours d'eau temporaire, dont le site, très circonscrit, se traduit au loin par un épaississement de la ligne végétale qui accompagne son cours.  
Pau à peu, les arbrustes deviennent une ligne de saules et de frênes qui bientôt s'élargit pour accueillir le village, puis se resserre pour se perdre dans les lointains.

Le rot, quand il passe à l'intérieur du bourg, constitue l'un des seuls apports de verdure. Toutefois, l'étroitesse de son lit et l'absence de chemin le longeant n'autorisent que rarement la promenade.  
D'où la nécessité de développer les chemins de randonnée.

La présence architecturale des édifices s'impose avec vigueur.



**DIAGNOSTIC TERRITORIAL**  
PIVASE 1

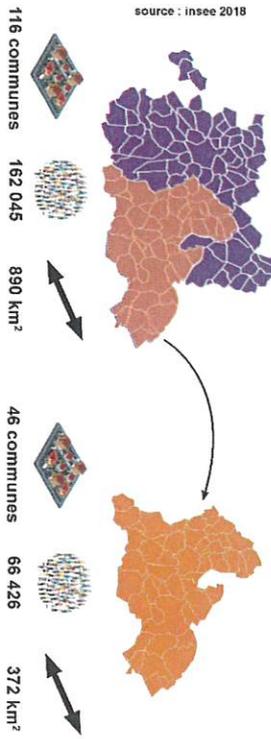
1. Localisation - Peuplement - accessibilité :

a) Localisation

l'arrondissement du Cambrésis

CA Caudrésis-Catésis

source : insee 2018



b) Peuplement

Le Caudrésis-Catésis, un territoire rural maillé de pôles urbains et un cadre de vie préservé, 22 % des habitants de la CA2C résident à Caudry et 11 % à Le Cateau-Cambrésis qui sont les deux communes les plus peuplées de l'intercommunalité. Les 67 % restants vivent dans des communes de moins de 4 000 habitants avec une moyenne de 1 475 habitants par commune.

Sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité, on compte :

- 28 communes rurales qui ont moins de 1 000 habitants dont 12 qui en comptent moins de 500.
- 10 communes qui comptent entre 1 000 et 2 000 habitants.
- 5 communes qui comptent entre 2 000 et 3 000 habitants (Beauvois-en-Cambrésis : 2 114, Benty : 2 271, Busigny : 2 546, Villers-Outréaux : 2 106, Wallincourt-Sevigny : 2 151).
- Une commune a entre 3 000 et 6 000 habitants (Avesnes-les-Aubert : 3 663).
- La commune de Caudry dénombre 15 080 habitants.

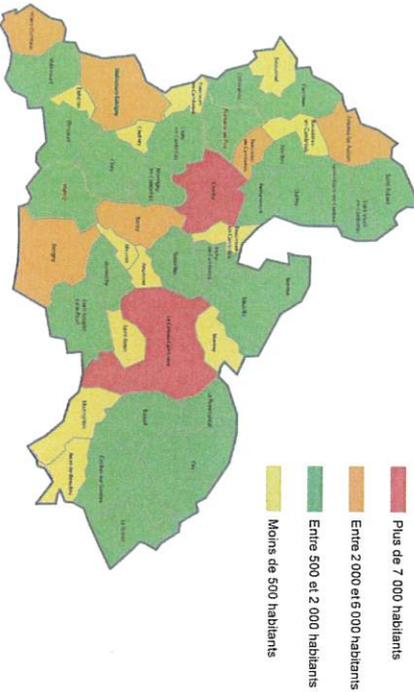
Échelle occupée par ces communes	Typologie des territoires / densité	Communes
55,5 km <sup>2</sup> soit environ 0,24 km <sup>2</sup> de la superficie du territoire	Territoire très densément peuplé (supérieur à 400 habitants au km <sup>2</sup> )	Caudry, Beauvois-en-Cambrésis
35 km <sup>2</sup> soit environ 1,7 km <sup>2</sup> de la superficie du territoire	Territoires denses (densité supérieure à 175 habitants au km <sup>2</sup> )	Avesnes-les-Aubert, Villers-Outréaux, Benty, Le Cateau, Ugy
30 km <sup>2</sup> soit environ 1,6 km <sup>2</sup> de la superficie du territoire	Territoires peu denses (supérieur à 100 habitants au km <sup>2</sup> )	Busigny, Wallincourt-Sevigny
208,5 km <sup>2</sup> soit environ 21,4 % de la superficie du territoire	Territoires peu denses (inférieure à la densité du territoire rural)	Autres communes



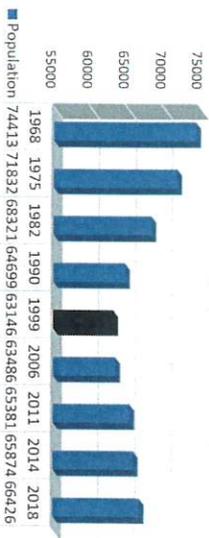
DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

### Répartition de la population sur le territoire de la CAZC



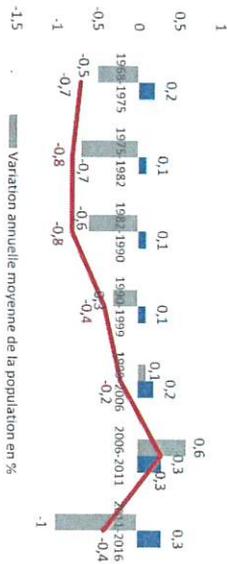
**Regard sur la dynamique de la population**  
Après avoir observé une période de baisse entre 1 968 et 1 999, on observe une phase d'augmentation de la population (3 280 habitants) entre 1 999 et 2 016.



Cette évolution de la population est à la fois due à :



### Solde migratoire



Source : Insee, RP2011 au RP2016, exploitations principales - géographique au 01/01/2019

**Un solde migratoire négatif (-0,4% en moyenne par an de 2011 à 2016).**  
**Un solde naturel positif (+0,3% en moyenne par an de 2011 à 2016).**

On peut d'ailleurs remarquer que le solde naturel, après avoir diminué entre 1968 et 1999, a retrouvé depuis 1999 un niveau supérieur à celui constaté entre 1968 et 1975 (0,1% par an). Ce solde est légèrement supérieur à celui du département (+0,2%) entre 2011 et 2016. Le territoire a toujours enregistré plus de naissances que de décès, avec un renforcement du solde naturel depuis 1999.

Entre 2011 et 2018, le solde naturel est positif et stagnant depuis 2005 (+0,3%). A contrario, le solde migratoire et la balance de population sont négatifs (-0,1% en moyenne par an) et égaux au taux de l'arrondissement (-0,1%) et supérieur à celui du Nord (-0,28%).

### La répartition en âge de la population

En 2016, on constate une plus forte proportion de la population d'enfants de moins de 15 ans sur le territoire que celle observée sur l'arrondissement et le département du Nord. Les moins de 15 ans constituent dans la pyramide des âges la tranche d'âge la plus importante avec 13 293 individus. Nous remarquons également que la population des plus de 60 ans sur le territoire est en hausse de + 1,2 % entre 2011 et 2016.

# Allofamily



DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

Population par grandes tranches d'âges ICFE	CAZC 2016	%	CAZC 2011	%	Art Cambrai 2016	%	Nord 2016	%
Ensemble	64 906	100	65 381	100	162 045	100	2 603 733	100
0 à 12 ans	13 730	20,5	13 540	20,7	33 559	20,5	516 200	19,8
13 à 29 ans	11 071	17,1	11 415	17,5	27 660	17,2	524 151	20,1
Total des moins de 30 ans	24 801	37,6	24 955	38,2	60 024	36,7	1 040 351	39,9
30 à 44 ans	12 220	18,8	12 651	19,4	30 562	18,7	504 699	19,4
45 à 59 ans	12 951	19,3	12 956	19,8	32 310	19,9	492 279	18,9
Total des 30-60 ans	24 771	38,1	25 607	39,2	62 873	38,6	996 978	38,3
60 à 74 ans	10 091	15,5	9 011	13,8	22 569	13,9	368 326	14,2
75 ans ou plus	5 678	8,7	5 758	8,8	14 402	8,9	198 051	7,6
Total des plus de 60 ans	15 769	23,8	14 769	22,6	39 558	24,7	566 609	21,8

Les familles allocataires de la CAF ayant des enfants sont en hausse et présents dans une proportion plus grande que sur l'arrondissement de Cambrai (+3,2%) et le département (+6,5%). Ce constat est valable aussi bien pour les familles ayant des enfants de moins de six ans (+2% par rapport au département) et d'autant plus pour les enfants âgés entre 6 et 17 ans (+5,7% par rapport au département).

CAF	CAZC 2016	%	Art de Cambrai 2016	%	Nord 2016	%
Allocataires CAF	12 918	78,921	579 915	50,9	579 915	50,9
Allocataires avec enfants	7 412	42,776	295 507	24,5	295 507	24,5
Familles avec enfant(0 à 5 ans) inclus	3 424	19,301	137 888	11,4	137 888	11,4
Familles avec enfant(6 à 17 ans) inclus	5 489	31,379	212 379	17,9	212 379	17,9

### Activités des parents de jeunes enfants

- **Activité des mères de jeunes enfants :**

Plusieurs partenaires, tels que la PMI a constaté que de nombreuses mamans ne travaillent pas. Il semble que certaines mères sont très jeunes et encore scolarisées. Certaines jeunes mères ne seraient donc pas complétées dans la population active, elles ne bénéficieraient pas non plus d'un congé parental puisqu'elles n'ont pas suffisamment d'ancienneté dans un emploi pour pouvoir y prétendre. Notons que la part des autres inactifs (population non active, ni étudiante, ni retraitée) qui est de 11,5 % pour le territoire, est supérieure au taux de la France (8,7 %) et du département (10,6 %).

### - Nombre de familles en congé parental

En 2018, 136 allocataires de la CAF de Cambrai bénéficiaires d'une allocation complètement mode de garde libre choix d'activité, issus du territoire.

CAF 2018	Congé parental à taux plein	Congé parental à taux partiel	Total
Enfant de moins de trois ans	87	49	136
Source : Service études de la CAF de Nord 2018 - Arrondissement (renseignés par genre - au 31/12/2018)			

### - Enfants dont les deux parents travaillent

Parmi les allocataires CAF, on compte 1 895 enfants de moins de 6 ans dont les parents sont biactifs ou dont l'unique parent est actif, soit un taux de 43% des enfants de cet âge. Ce taux est supérieur à celui enregistré sur l'arrondissement de Cambrai (42,6%) et inférieur à celui du département du Nord (47,2%).

Moins de trois ans dont le deux parents travaillent	CAZC	Artois	Beauvaisis	Berry	Caudry	La Cateau	Ligny en Cambrésis	Villers	Walcourt
%	43%	51,5%	39%	43,4%	30%	22,3%	51,5%	38,6%	52,2%
Nombre	1 895	103	62	66	306	113	68	61	95
Actions Petite Enfance		Multi-accueil	Multi-accueil	Multi-accueil	Multi-accueil	Multi-accueil	Multi-accueil	Multi-accueil	Micro-crèche
		RAM	RAM	RAM	RAM	RAM	RAM	RAM	RAM

Après analyse, nous constatons qu'à Caudry, la commune la plus peuplée du territoire, on retrouve un taux d'activité des deux parents beaucoup plus faible avec 30% en moyenne pour les enfants de moins de six ans. Ce taux est également faible et inférieur à celui du territoire sur les communes du Cateau-Cambrésis (23,3%), de Beauvois-en-Cambrésis (39%) et Villers-Outreaux (39,6%).

On observe que sur les communes où sont implantées une ou plusieurs actions « Petite Enfance », seules les communes d'Avranches-Ses-Aubert (51,5%), Ligny-en-Cambrésis (51,5%) et Walcourt-Seligny (52,2%) comptent plus d'un enfant sur deux dont les deux parents travaillent suivie par la commune de Berry (43,4%).

Par ailleurs, on compte également 874 enfants de moins de 6 ans éparpillés sur les autres communes du territoire dont les parents sont biactifs ou dont l'unique parent est actif, soit un taux de 46,1% des enfants.

DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC



Les résultats constatés présupposent un besoin important en fonctionnement « multi-accueil » et « Maisons des Assistants Maternels » pour les actions « Petite Enfance » existantes, car les besoins d'accueil répétés ne sont pas uniquement des besoins de « garde » durant la période de travail du ou des parents. Au-delà de permettre la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, les actions « Petite Enfance » sur le territoire ont surtout pour mission de favoriser l'éveil et la socialisation de tous les jeunes enfants, quelque soient la situation professionnelle des familles.

**- Une grande part de ménages d'une seule personne et de familles monoparentales.**

En comparaison avec le département :

La part de familles monoparentales est plus faible mais recouvre de fortes disparités selon les communes (par exemple Caudry : 43,4 %, Le Cateau-Cis : 40,4 %).

Selon les chiffres de la CAF du Nord en 2018, on dénombre 7 412 allocataires avec enfants pour la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

	CAC	%	Arondissement de Cambrai	%	Département du Nord	%
Allocataires avec enfants	7 412	57,4%	42 776	54,2%	295 207	50,9%
Dont couple	5 315	70,4%	28 957	67,7%	203 614	69,0%
Dont monoparents	2 197	29,6%	13 819	32,3%	91 593	31,0%
Dont familles nombreuses (Taux sur la base des allocataires avec enfants)	1 953	23,6%	11 142	26,0%	78 227	26,5%
Dont monoparents avec 3 enfants et plus (Taux sur la base des mono parents)	446	26,3%	2 803	20,3%	17 798	19,4%

Source : Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, CAF du Nord, 2018

On constate que :

- La proportion des couples par rapport aux familles monoparentales est similaire à ce que l'on observe sur l'arondissement et le département, soit près d'une famille avec enfant sur trois, avec une présence plus importante des couples (+1,4 % par rapport au département).
- La proportion des familles nombreuses parmi les familles allocataires d'enfants est inférieure à celle du département (-2,9 %)

- La proportion des familles nombreuses parmi les familles monoparentales est supérieure à ce que l'on observe sur l'arondissement (+6 %) et le département (+6,9 %).

D'après les données dont nous disposons sur les neuf communes où une actions "petite enfance" est implantée, le nombre de familles monoparentales avoisine les 40 % sur les communes de Caudry et Le Cateau-Cambrésis.

Les communes d'Avennes-les-Aubert et Beauvois-en-Cambrésis enregistrent, quant à elles, un taux avoisinant ou supérieur à la moyenne de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

A Waincourt-Salvy, Villers-Outréaux, Ligny-en-Cambrésis, Busigny et Bertry, le taux est à l'entour de 25% soit une famille monoparentale sur 4.

	CAC	Avennes les Aubert	Beauvois en Cambrésis	Bertry	Busigny	Caudry	Le Cateau Cambrésis	Ligny en Cambrésis	Villers Outréaux	Waincourt Salvy
Monoparents (Taux sur la base des allocataires avec enfants)	32,2%	32,2%	31,8%	28,1%	29%	43,6%	40,4%	22,6%	24,4%	28,1%
Monoparents avec 3 enfants et plus (Taux sur la base des mono parents)	13,8%	18	11	15	13	17	24	6	17	10
		11,8%	14,1%	22,1%	18,1%	22,9%	24,5%	12%	24,5%	13,7%

Source : Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, CAF du Nord, 2018

**On relève donc que la spécificité du territoire est surtout dans une part plus importante de familles monoparentales ayant trois enfants et plus.**

La forte proportion de famille nombreuse parmi les familles monoparentale est observable dans la plupart des communes où est implantée une action « Petite Enfance » du territoire.

Ces éléments concernant les familles pourraient également être complétés par des données d'informations complémentaires recueillies, par exemple, auprès des acteurs de la protection de l'enfance du conseil général.

Ces constats laissent à supposer que parmi ces familles, il y a une plus forte probabilité de vivre des situations de précarité financière et/ou vis-à-vis de l'accès à l'emploi. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle peut s'avérer moins évidente pour un parent, élevant seul son ou ses enfants. On peut par exemple supposer une plus grande difficulté à s'organiser avec l'autre parent pour assurer la garde des enfants durant les temps de travail, de formation ou de recherche d'emploi.



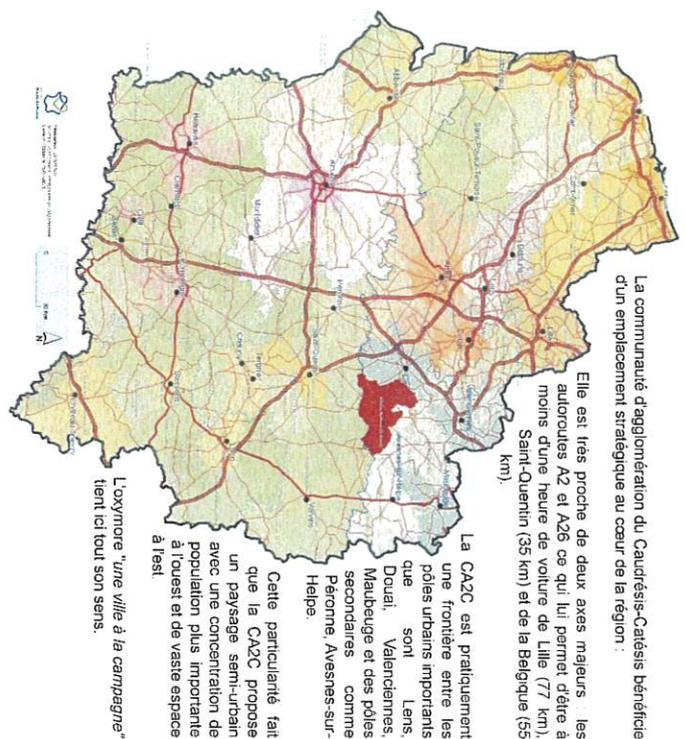
**DIAGNOSTIC**

**c) Accessibilité du territoire**

Le territoire est idéalement placé dans la région des Hauts-de-France.

La communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis bénéficie d'un emplacement stratégique au cœur de la région :

Elle est très proche de deux axes majeurs : les autoroutes A2 et A26 ce qui lui permet d'être à moins d'une heure de voiture de Lille (77 km), Saint-Quentin (35 km) et de la Belgique (55 km).



La CA2C est pratiquement une frontière entre les pôles urbains importants que sont Lens, Douai, Valenciennes, Maubeuge et des pôles secondaires comme Péronne, Avesnes-sur-Helepe.

Cette particularité fait que la CA2C propose un paysage semi-urbain avec une concentration de population plus importante à l'ouest et de vaste espace à l'est.

L'oxymore "une ville à la campagne" tient ici tout son sens.



**DIAGNOSTIC**

**2. Une situation sociale préoccupante.**

La part de la population active des 15-64 ans du territoire est légèrement plus basse (72,1%) que celle de l'arrondissement de Cambrai (72,5%) et du territoire national (73,8%) et plus haute que celle observée dans le Nord (70,3%).

Le taux d'actifs occupés de la population en âge de travailler du territoire (56,5%) est inférieur à celui qu'on observe sur l'arrondissement de Cambrai (58,2%) et dans le Nord (57,8%).

En cette période de crise, qui touche l'ensemble du territoire national, le département du Nord enregistre un taux de chômage bien supérieur à celui de la France (+3,7%), l'arrondissement de Cambrai (+5,7%) et la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (+7,5%). Le taux de chômage moyen observé sur le territoire (21,6%) est donc particulièrement élevé.

On observe que sur le territoire de la CA2C, le taux de chômage des femmes est supérieur de 1,3% à celui des hommes. Les femmes représentent sur le territoire 48% des chômeurs.

Si l'on observe le taux de femme en âge de travailler, considérées comme actives, on se rend compte que ce taux (67,3%) est inférieur de près de 9,4% à celui des hommes (76,7%). Il y a donc moins de femmes que d'hommes en recherche d'emploi ou considérées comme actives occupées.

**2.1 Taux d'activité et taux de chômage de la population de 15 à 64 ans par sexe et lieu en 2016**

	CA2C	Arrondissement de Cambrai	Nord	France
Taux d'activité des 15-64 ans - ensemble	72,1%	72,5%	70,3%	73,8%
Taux d'activité des 15-64 ans - hommes	67,3%	68,4%	66,1%	71%
Taux d'activité des 15-64 ans - femmes	76,7%	76,6%	74,6%	76,8%
Dont actifs ayant un emploi des 15 ans et plus (en % de la population - totale)	56,5%	58,2%	57,8%	63,4%
Dont actifs au chômage (en % de la population totale)	15,6%	14,3%	12,8%	10,4%
Taux de chômage (en % de la population active)	21,6%	19,8%	17,8%	14,1%
Taux de chômage - femmes	22,3%	20,7%	17,9%	14,7%
Taux de chômage - hommes	21%	19%	17,8%	13,5%

**- Plus de 67% de la population ne dispose pas d'un niveau baccalauréat.**





DIAGNOSTIC

Niveau de revenus des habitants

- Selon les indicateurs de précarité, on compte :**
- 5 614 allocataires à bas revenus soit un taux de 47% en moyenne. Ce taux est supérieur à celui du département du Nord (44,1%) et sensiblement identique à celui de l'arrondissement (47,9%).
  - 2 593 allocataires pour lesquels les prestations représentent l'intégralité des ressources. Soit un taux de 21,7% en moyenne. Ce taux est supérieur à celui du département du Nord (20,7%) et inférieur à celui de l'arrondissement (23,5%).

	CAZC		Arrondissement		Département du			
	Cambrai	%	Cambrai	%	Nord	%		%
Moins de 370	2 642	21,6	18 032	23,5	153 982	27,3		
370 à 499	2 453	20,0	15 444	20,1	99 576	17,7		
Total moins de 900	5 095	41,6	33 476	43,6	253 558	45,0		
500 à 629	1 833	15	11 986	15,6	80 986	14,4		
630 à 659	850	6,9	4 895	6,4	33 277	5,9		
Total moins de 699	2 683	21,9	16 881	22,0	114 263	20,3		
700 à 729	1 017	8,3	5 652	7,4	39 281	7,0		
800 à 999	1 152	9,4	6 685	8,7	44 200	7,9		
1 000 et plus	2 298	18,8	14 014	18,3	112 494	19,8		
Total de 200 à 1 000 et plus	4 497	36,5	28 351	34,4	198 005	34,7		
Total des CAZC	12 248	100%	76 708	100%	549 886	100%		

Sur le territoire, on enregistre une proportion importante de familles avec un coefficient familial CAF inférieur à 500 soit 5350 familles (41,6%). Cette proportion est inférieure à celle de l'arrondissement (43,6%) et à celle du département du Nord (45%).

Le Revenu de Solidarité Active :

- Nous dénombrons sur la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis :
- 6 843 personnes couvertes par le RSA sur le territoire.
- 2 876 allocataires du RSA socle, soit un taux de 22,3% en moyenne. Ce taux est inférieur à celui de l'arrondissement (22,7%) et supérieur au département (18,6%).
- Dont 491 sont des couples avec enfants, soit un taux de 9,4% en moyenne. Ce taux est supérieur à celui de l'arrondissement (8,4%) et du département (6,6%).
- Dont 1 013 sont des monoparents, soit un taux de 46,1% en moyenne. Ce taux est supérieur à celui de l'arrondissement (45,3%) et du département (39,2%).

Montant forfaitaire du Revenu de Solidarité Active - RSA du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 1<sup>er</sup> avril 2020

Nombre d'enfants	Allocataire seul(e)	Allocataire seul(e) isolé	En couple
0	564,78 euros	725,34 euros	842,17 euros
1	827,17 euros	966,97 euros	1 016,60 euros
2	1 016,60 euros	1 208,74 euros	1 186,03 euros
3	1 242,51 euros	1 450,88 euros	1 441,94 euros
Par enfant supplémentaire	225,91 euros	241,74 euros	225,91 euros

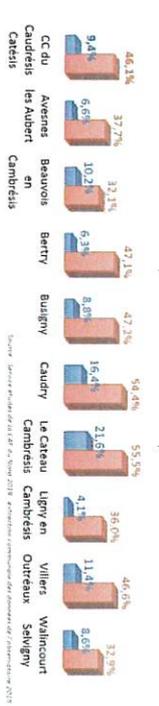
Le montant forfaitaire correspond au revenu minimum mensuel que la société garantit à chacun. Il est fixé annuellement par décret. Il diffère selon la composition du foyer et peut être majoré, sous certaines conditions, pour les personnes seules assurant le charge d'un enfant ou d'un oiseau.

Nous dénombrons sur la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis parmi les allocataires du RSA :

- 406 allocataires du RSA majorés parent isolé (MAJI), soit un taux de 18,5% en moyenne. Ce taux est supérieur à celui de l'arrondissement (16,6%) et du département (14,6%).
- 399 allocataires du RSA bénéficiant de la prime d'activité (PPA), soit un taux de 13,9% en moyenne. Ce taux est inférieur à celui de l'arrondissement (14,6%) et du département (16,6%).

Le DTPAS de Cambrai a participé aux ateliers concernant l'accessibilité aux lieux d'accueil « Petite Enfance » pour les familles allocataires du RSA.

Il ressort des travaux de la Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE), que de nombreuses familles pensent ne pas avoir accès à des modes de gardes pour leurs jeunes enfants et patris renoncent à entamer des parcours d'insertion professionnelle faute de lieu d'accueil pour leur enfant.



Le fait que, sur le territoire, plus de 50% des monoparents soient allocataires RSA nous incite à être en veille concernant la situation de ces familles allocataires en termes d'accessibilité à un mode d'accueil pour leur enfant. Ces taux dépassent la moyenne intercommunale sur les communes de Berru, Busigny, Caucy, Le Cateau-Cambresis et Villers-Outréaux.

DIAGNOSTIC



Synthèse de l'évolution du contexte local concernant les données démographiques et les besoins des familles :

Le territoire poursuit sa reprise démographique avec quelques constructions immobilières (notamment, sur les communes du Cateau-Cambresis, Avesnes-les-Aubert, Ors, Fontaine-en-Pire) ainsi qu'un projet pour les communes de Bertry et Beauvois-en-Cis. On constate cependant des disparités territoriales, avec des densités plus faibles à l'est de la Communauté d'agglomération.

La population de jeunes enfants du territoire est importante. Le taux de jeunes enfants dont les deux parents ou le parent seul travaillent, est moins élevé que celui de l'arrondissement, voire très faible sur les communes les plus peuplées du territoire : Caudry et du Cateau-Cambresis.

Les communes où sont implantées des actions "Petite Enfance" enregistrent toutes des taux de bi-activité ou d'activité du mono-parent inférieur à 50% (excepté Bertry). La proximité de Cambrai semble être un indicateur significatif des disparités relevées sur le territoire. Les communes qui se situent sur un axe routier menant directement à Cambrai enregistrent des flux d'actifs vers cette commune plus importants et bénéficient d'une dynamique de développement économique.

La dynamique démographique et socio-économique du territoire n'est donc pas homogène. Il faut donc veiller à répondre à une diversité des besoins des familles de l'intercommunalité. Ces besoins allant de la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents de jeunes enfants, à des actions en direction des jeunes enfants eux-mêmes, avec des actions d'emploi et de socialisation des jeunes enfants associées à des actions de soutien à la parentalité.

Nous constatons surtout à travers les données chiffrées, une dégradation des indicateurs de précarité sur l'ensemble du territoire ces trois dernières années. Cette dégradation serait, selon les acteurs, liée à la baisse du nombre d'emplois disponibles en interne et à une augmentation du nombre de CDD non reconvoqués. À cet égard, un nombre important de familles monoparentales avec plus de trois enfants, de familles allocataires avec un quotient familial relevant de la tranche de revenus les moins élevés, un taux de chômage qui dépassent celui déjà élevé du département et enfin un faible taux d'actifs

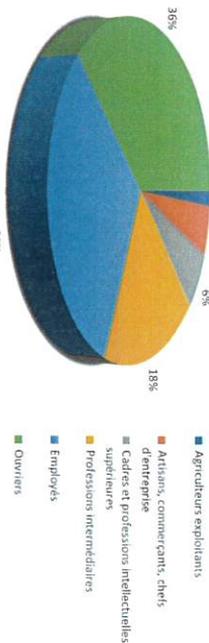
des femmes qui pourraient remonter depuis ces trois dernières années. Ces constats pourraient avoir des conséquences sur la fréquentation des modes d'accueil des enfants : multi-accueil, centres de loisirs et des assistantes maternelles. Ces situations de précarité semblent toucher de manière importante les communes où sont implantées des actions "Petite enfance", amenant une augmentation du taux de chômage sur le territoire.

Concernant, la dynamique locale en termes de services de proximité, on note des problématiques de mobilité sur ce territoire, qui privilégie des actions de proximité, avec par exemple, une école sur la quasi-totalité des communes. La plupart de ces écoles sont équipées de services de garderie périscolaire et de restauration scolaire. Le maintien d'une école dans la commune est un enjeu important pour les communes du territoire.

Le développement et la pérennisation de lieux d'accueil de jeunes enfants devront donc être aussi tenus compte de cet enjeu de proximité et s'inscrire dans cette dynamique.

3. Les secteurs d'activités majoritairement représentés :

Population active de 15 à 64 ans



La composition socio-économique de la population présente les mêmes caractéristiques avant et après l'extension du territoire

On remarque une part importante des ouvriers (36%) et des employés (29%), qui représenteraient au total 65% de la population âgée de 15 ans ou plus sur le territoire. On constate un pourcentage d'agriculteurs très faible pour un territoire à dominante rurale.

Le territoire accueille quelques très grandes entreprises comme la SICÔS, Nestlé, la SASA, Sophie Halleite... majoritairement implantées près des deux gros centres.

Néanmoins, le tissu économique est composé d'une grande majorité de Très Petites Entreprises (96,5%).

Quelques entreprises du territoire ont été citées comme appartenant au secteur d'activité dynamique du Cambresis :

- Au Cateau-Cambresis : SASA (Société d'Applications des Silicoles Alimentaires), TREMOIS Industrie (Fabrication équipement, pièces pour automobiles, véhicules industriels), Norail Industrie (Fabrication de quincaille)
  - À Caudry : SPAC (Société de Production d'Aliment Caudry), Denelle Sophie Halleite, Soisiss, Durlof Industrie et Jean-Braça (entreprises textiles), Sicôs-L'oréal (Industrie cosmétique),
  - À Busigny: SAS Roxane Nord (agroalimentaires),
  - À Bertry : Transports Jacquemine, Nicols France, Hydall Productions
- Quelques communes aux alentours de Caudry accueillent également un petit nombre d'entreprises



DIAGNOSTIC

DIAGNOSTIC

D'après l'INSEE, le territoire de la Communauté d'Agglomération compte 3 956 entreprises et établissements qui emploient 12 973 salariés. Notons que 6 025 actifs ayant un emploi et résident sur le territoire travaillent hors du territoire

*Emplois et activité*

	2016	2011
Nombre d'emplois dans la zone	16 799	17 410
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	22 754	22 793
Indicateur de concentration d'emploi	73,7	76,4
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	56,2	54,4

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.  
Source : Insee - Recensement de la population - Population résidant dans les communes - Population de 15 à 64 ans

**Situation des communes par rapport à un axe fréquenté dans le cadre du trajet domicile travail.**

Le nombre d'actifs travaillant dans leur commune de résidence est important, notamment pour les communes de Caudry et Le Cateau-Cambrésis (plus de 1000 actifs.)

Les communes d'Avesnes-les-Aubert, Beauvois en Cambrésis, Berry et Villers-Outréaux, sont dans une situation intermédiaire. (Entre 200 et 1000 actifs). Dans les 40 autres communes, on compte moins de 200 actifs par communes, qui travaillent dans leur commune de résidence. Ces données sont proportionnelles au nombre d'habitants par communes.

**Il est intéressant d'analyser les flux d'actifs supérieurs à 100 vers une autre commune :**  
On constate que sur le territoire, seul Caudry (qui attire au moins 938 actifs du territoire) et Le Cateau-Cis (qui attire au moins 317 actifs du territoire) attirent des flux d'actifs aussi importants. La commune de Cambrai situé à l'Ouest du territoire attire au moins 1 337 actifs issus des communes de l'ensemble du territoire

Caudry attire donc un flux important d'actifs provenant des communes voisines, mais aussi de Cambrai (297 actifs) et Le Cateau-Cambrésis (214 actifs)

La commune de Le Cateau-Cambrésis attire également un flux important des communes voisines notamment Saint-Souplet (103 actifs), mais aussi de Cambrai (103 actifs) et Caudry (214 actifs).

Les parents du territoire aux alentours d'Avesnes-les-Aubert travailleront à Cambrai et à Valenciennes pour la plupart, selon les partenaires de la PMI. Cela se confirme avec les données de l'INSEE, qui montrent un important flux d'actifs entre Avesnes, St-Aubert et Cambrai (RD 942).

Cambrai attire également un important nombre d'actifs résidant dans des communes à proximité de la RD 643 (axe Cambrai-Caudry-Le Cateau) et de la RD 960 Wallincourt-Selvingny. Les communes de Bazuel et Catillon-sur-Sambre se situent sur un axe fréquenté, la RD643.

Globalement, les flux importants d'actifs concernent surtout la partie « Ouest » du territoire. Ce qui corrobore les constats liés à la répartition inégale sur le territoire des enfants dont les deux parents travaillent.

**4. Les équipements et les services**

**Les services de proximité**

Un service de Centre Communal d'Action Social (CCAS) est évoqué par 17 des 23 communes ayant renseignées cet item. Un service de la Poste est présent dans 14 communes. Les Agences postales sont également citées par Clary, Elincourt et Villers-Outréaux.

D'autres administrations et services sont présents dans des communes plus importantes :

- Accueils de proximité : Le Cateau-Cis, Avesnes-les-Aubert, Busigny, Clary et Caudry.
- Service de gestion à Caudry, une trésorerie hospitalière à Le Cateau-Cis et des conseillers aux décideurs locaux implantés à titre principal à Le Cateau-Cis et Beauvois-en-Cambrésis.
- L'UTPAS du Conseil Départemental sur trois communes : Le Cateau-Cis, Caudry et Avesnes-les-Aubert.
- Maison France Services du Conseil Départemental à Le Cateau-Cis.
- Le Pôle Emploi sur les communes de Caudry et Le Cateau-Cis.

